

extension du recel de chose

Par **sfanouch**, le **26/03/2004** à **14:56**

j'ai une dissertation à faire avec ce sujet mais je n'arrive pas à voir ce que ça englobe!
je sais qu'il faut parler de l'évolution qu'il y a eu avec l'admission du recel pour des sommes
d'argent, pour des biens incorporés comme les informations, mais je ne vois pas quoi mettre
d'autre. ? ? ?

si vous pouviez m'aider un peu svp!!

!wink!

Par **yanos**, le **04/04/2006** à **15:35**

salut

pour ton devoir occupe toi surtout du second alinéa de l'article

le mot clef est en gros celui qui a "beneficié du recel". Cela englobe donc toute les personnes
en relation avec le receleur mais qui n'effectue aucun acte positif. Le recel-détention de
l'alinéa 1 est surpassé par le recel-profit de l'alinéa 2. En fait, tout ce qui n'est pas recel-
détention (donc acte positif) est un recel-profit (un simple bénéfice).